

**CONSULTATIONS SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX :
GRANDS THÈMES SOULEVÉS PAR LES DIVERSES PARTIES PRENANTES**



POLITIQUES INDIVIDUELLES DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX EN COURS D'EXAMEN					
PARTIES PRENANTES	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	POLITIQUE DE DIVULGATION	POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CONSEIL D'ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le déploiement d'une politique-cadre générale et de politiques distinctes sur les droits de la personne et les changements climatiques. Définir clairement les activités qu'EDC soutiendra et ne soutiendra pas. Évaluer la pertinence à long terme. Trouver le juste équilibre entre la création d'occasions d'encourager les pratiques responsables et le maintien du soutien aux secteurs à risque élevé qui ont des retombées évidentes pour le Canada. Intégrer une approche concernant l'égalité entre les sexes et les populations autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des répercussions du retrait des exceptions par pays sur la charge de travail. Clarifier les exigences qui diffèrent entre les catégories de projet et celles des contrôles préalables (ex. : Principes de l'Équateur, divulgation). 	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir le bilan sur les droits de la personne dans le rapport annuel. Soutenir l'arrimage avec les Principes directeurs des Nations Unies. Se mettre au diapason de l'actionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Énoncer clairement les obligations plus strictes. Trouver le juste équilibre entre une plus grande transparence et le respect de la confidentialité des clients. S'aligner sur l'actionnaire. Avoir une vision prospective. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver le bon équilibre entre le mandat d'EDC et ses engagements relatifs aux changements climatiques. Soutenir la transition dans l'industrie. Poursuivre l'analyse des répercussions climatiques. Adopter une approche claire.
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> Énoncer l'engagement à protéger l'environnement et à défendre tous les droits de la personne reconnus par la communauté internationale. Imposer des restrictions fermes sur le niveau de risque acceptable. Se conformer aux normes adoptées ou reconnues par les organismes fédéraux (ex. : Affaires mondiales Canada). Intégrer les modifications de 2012 aux Normes de performance de la Société financière internationale. Intégrer l'analyse comparative entre les sexes. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier et divulguer les critères servant à déterminer la probabilité et l'ampleur des effets défavorables. 	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les critères décisionnels. Ajouter des formulations limpides sur le consentement libre, préalable et éclairé relativement aux populations autochtones, aux droits des femmes et aux obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne. Préciser le processus d'influence. Diffuser le plan de mise en œuvre des engagements de la politique. Clarifier le contexte de l'amélioration de la Déclaration sur les droits de la personne. Mieux s'arrimer aux Principes directeurs des Nations Unies. Faire passer les droits de la personne avant les affaires. Utiliser des mécanismes de supervision indépendants (ex. : ombudsman). 	<ul style="list-style-type: none"> Exposer au regard du public les arguments d'EDC justifiant le soutien d'une entreprise. Divulguer le détail des mesures d'atténuation incluses dans les contrats. Communiquer les comptes rendus de la surveillance des projets. Annoncer le soutien éventuel d'un projet 120 jours avant la décision d'EDC. Indiquer en quoi le soutien d'EDC respecte l'Accord de Paris et les autres engagements internationaux du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager à cesser d'appuyer les combustibles fossiles. Attribuer un prix au carbone à l'interne. Établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble du portefeuille d'activités d'EDC. Appuyer davantage les technologies propres.

**CONSULTATIONS SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX :
GRANDS THÈMES SOULEVÉS PAR LES DIVERSES PARTIES PRENANTES**



POLITIQUES INDIVIDUELLES DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX EN COURS D'EXAMEN					
PARTIES PRENANTES	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	POLITIQUE DE DIVULGATION	POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Préparer un document général clair et concis énonçant directement les attentes d'EDC séparément des politiques et documents connexes. Tenir compte du délai d'exécution des transactions dans l'élaboration des processus additionnels. S'arrimer aux autres banques et prêteurs pour uniformiser la réponse aux entreprises. Dresser la liste des lignes directrices reconnues à l'échelle mondiale que les entreprises peuvent suivre. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les répercussions découlant de la chaîne d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les attentes des clients concernant les droits de la personne et les pratiques exemplaires. Définir les paramètres guidant la prise de décisions. Indiquer les mesures de suivi des allégations de non-respect des droits de la personne et les mécanismes correctifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'intégralité des résumés de projet diffusés. Accroître la transparence des processus et des décisions d'EDC. S'assurer que l'approche est adéquate et assez souple pour s'adapter au secteur et à la taille de l'entreprise. Étudier la possibilité d'adopter un cadre harmonisé pour tous les types de divulgation (ex. : Carbon Disclosure Project). 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité. Appui unanime en faveur de la clarification de la position d'EDC au sujet des changements climatiques, mais avis partagés sur la nécessité d'une politique autonome. Veiller à l'uniformité et à la transparence. Réévaluer continuellement la bonne approche à adopter pour chacun des secteurs.
ACTIONNAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier et divulguer la portée des contrôles préalables réalisés pour les transactions de moins de 5 M USD. Clarifier les modes d'influence d'EDC. Se conformer aux Normes de performance de la Société financière internationale, aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, aux principes directeurs pour les entreprises multinationales, et à la Déclaration d'intégrité du Service des délégués commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Divulguer le processus de contrôle préalable et l'évaluation des projets des catégories A et B. Veiller à l'intégration complète des considérations relatives aux droits de la personne des Normes de performance de la Société financière internationale de 2012. Resserrer les critères de mobilisation des populations locales ou du pays d'accueil pour les projets de catégorie A. 	<ul style="list-style-type: none"> Se conformer pleinement aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (piliers 2 et 3) et aux politiques canadiennes sur les droits de la personne. Produire un énoncé plus clair et plus ferme sur la position d'EDC quant au respect des groupes marginalisés, soit les femmes et les populations autochtones. S'assurer que la politique traite de la mobilisation des parties prenantes, de la transparence, des modes d'influence et de l'accès à des voies de recours. 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter un résumé des politiques et procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux dans un langage clair à l'intention du public. Présenter le bilan d'EDC en matière de droits de la personne. Diffuser les réponses d'EDC aux allégations. 	<ul style="list-style-type: none"> Se conformer aux engagements internationaux du gouvernement du Canada (ex. : Accord de Paris ou Alliance : Énergiser au-delà du charbon). Soutenir les efforts globaux du gouvernement du Canada pour réaliser la transition vers une économie plus sobre en carbone et accroître la transparence.

**CONSULTATIONS SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX :
GRANDS THÈMES SOULEVÉS PAR LES DIVERSES PARTIES PRENANTES**



POLITIQUES INDIVIDUELLES DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX EN COURS D'EXAMEN					
PARTIES PRENANTES	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	POLITIQUE DE DIVULGATION	POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
<p>CONSEIL CONSULTATIF SUR LA RESPONSABILITÉ ET LA DURABILITÉ DES ENTREPRISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte du manque d'information, de compréhension et de capacité de réaction des PME relativement à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Intégrer les considérations sur les inégalités hommes-femmes. Séparer la politique et les processus. Faire une comparaison avec les mécanismes de règlement des griefs et les réponses aux questions de gestion de la chaîne d'approvisionnement des organismes de crédit à l'exportation et de la Société financière internationale. Faire le lien avec la stratégie de RDE et les objectifs de développement durable des Nations Unies. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des changements apportés à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour harmoniser la terminologie employée dans l'évaluation des incidences environnementales et sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier l'approche en matière d'influence et d'accès à des voies de recours. Rendre le tout plus cohérent. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce que font les autres institutions financières, y compris les organismes de crédit à l'exportation et les banques multilatérales de développement. Être visionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Adhérer aux mêmes principes que le gouvernement du Canada et Environnement et Changement climatique Canada. Élaborer une approche envers les combustibles fossiles. Étudier les possibilités de mise en commun des connaissances et de partenariats en vue de la transition vers un avenir sobre en carbone. S'engager à mesurer l'exposition au carbone et à en rendre compte.
<p>EMPLOYÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Annoncer l'orientation des changements à venir et leurs incidences sur les clients par les canaux de communication internes. Offrir au personnel de première ligne une formation claire sur la politique et les activités qu'EDC soutiendra et ne soutiendra pas. Indiquer ce qui est une suggestion et ce qui est une exigence. Tenir compte de la relation avec les clients (échéanciers et approche non accusatoire) dans la revue du processus de gestion des risques environnementaux et sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier la définition des transactions liées et non liées à un projet. Corriger les divergences d'acceptabilité entre le volet du financement d'entreprises et celui du financement de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les seuils de risque et les priorités. Communiquer la stratégie de mise en œuvre aux équipes internes. Intégrer les engagements d'EDC en matière de suivi et de surveillance des résultats. Intégrer l'évaluation des répercussions sexospécifiques. Élaborer des produits du savoir et des initiatives visant à faire connaître les risques de répercussions sur les droits de la personne. Fixer des attentes appropriées pour les PME. Traiter de la disponibilité des recours. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'uniformité des exigences documentaires pour toutes les catégories de projet. Outils le personnel de première ligne pour qu'il puisse communiquer efficacement les attentes d'EDC. Clarifier les normes de divulgation relatives à l'assurance. Normaliser le vocabulaire employé par l'Équipe des services juridiques et les équipes sectorielles. Clarifier l'incidence de la divulgation étendue sur les clients. Diffuser les documents internes d'EDC sur les processus plutôt que les renseignements des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver le bon équilibre entre la lutte contre les changements climatiques et la réalisation du mandat d'EDC. Soutenir les transitions dans l'industrie. Préserver la capacité concurrentielle sur les marchés mondiaux. Fournir une meilleure orientation et plus de prévisibilité en adoptant une position claire concernant les entités à appuyer et à éviter. Offrir de la formation aux employés d'EDC sur les nouvelles politiques et la prise de décisions. Adopter une politique autonome (idée recevant l'appui général).

**CONSULTATIONS SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX :
GRANDS THÈMES SOULEVÉS PAR LES DIVERSES PARTIES PRENANTES**



POLITIQUES INDIVIDUELLES DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX EN COURS D'EXAMEN					
PARTIES PRENANTES	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	DIRECTIVE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	POLITIQUE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE	POLITIQUE DE DIVULGATION	POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
INSTITUTIONS FINANCIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une politique sur les risques de réputation avec un comité de surveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des divergences d'interprétation des Principes de l'Équateur entre les clients, les consultants et EDC. Prendre en compte le fait que la rapidité et l'efficacité posent des défis pour les institutions financières. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les mécanismes de règlement potentiels : recours à une entité interne ou à un ombudsman, ou intégration au processus éthique. Intégrer les principes du consentement libre, préalable et éclairé dans les contrôles préalables. Harmoniser le tout avec les lois et règlements fédéraux. Reconnaître le recours hiérarchique comme une mesure d'atténuation. 	<ul style="list-style-type: none"> Divulguer les renseignements qui répondent aux demandes du marché. Mettre l'accent sur le processus de contrôle préalable, et non sur les renseignements des clients. Voir les exigences de l'actionnaire comme une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la progression des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.